

—Soumise une lettre de MM. Carson Bros., agents de la Compagnie d'Assurance d'Ottawa, contre le feu, demandant que des mesures soient prises par cette Commission pour prévenir tout accident par le feu, dans les bâtisses érigées sur le terrain du marché à bestiaux de l'Est.

A ce sujet, le surintendant des marchés informe la Commission qu'il a fait faire l'impression de cartes, "défense de fumer", lesquelles doivent être posées dans toutes les bâtisses dudit marché, et de plus, il soumet une lettre de M. James O'Boerne, surintendant-général de la Compagnie du Pacifique Canadien, disant que les employés de ladite Compagnie du marché en question ont reçu instruction de prendre toutes les précautions nécessaires contre tout accident par le feu, à cet endroit.

—Soumise une lettre de M.C. de B. Leprohon, assistant-inspecteur de la Cité, approuvant les travaux de construction de l'escalier en fer, conduisant de la rue Notre-Dame à la place du marché LeRoyer, exécutée par M. T. Paquin, entrepreneur.

Sur proposition de M. l'échevin Robillard, il est **Résolu** : De remettre aux personnes suivantes le dépôt qu'ils ont fait entre les mains du trésorier de la Ville, en garantie de l'exécution de certains contrats, savoir : T.-F. Moore & Cie, \$67.00, J.-O. Labrecque & Cie, \$64.00, pour la fourniture du charbon dans le département, et T. Paquin, \$50.00, pour la construction de l'escalier en fer, place LeRoyer, lesquels contrats ont été exécutés à la satisfaction de cette Commission.

Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est **Résolu** : Que le surintendant soit autorisé à acheter des bottes en caoutchouc, pour l'usage de certains commis employés à la perception des droits de marchés, dans le cas seulement où il jugera la chose nécessaire.

—Les plans et devis pour divers travaux devant être exécutés au marché à bestiaux de l'Est, sont soumis par M. L.-R. Montbriant, architecte, en présence de MM. C.-W. Spencer et J. Vigneau, représentant la Compagnie du Pacifique Canadien. Après délibération, il est proposé par M. l'échevin Couture, et unanimement

Résolu : Que des soumissions soient immédiatement demandées pour la construction d'un étable, la réparation de deux étables et la construction d'un certain nombre d'enclos à bestiaux.

Ajournement.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

—Submitted a letter from Messrs. Carson Bros., Agents for the Ottawa Fire Insurance Company, asking that this committee take the necessary steps for preventing fire at the Eastern Cattle Market buildings.

In connection with the above the superintendent stated he had had cards printed "Smoking forbidden" which will be posted in all the building of said market, and furthermore he submitted a letter from Mr. James Oboerne, general superintendent of the Canadian Pacific, stating that the employees in the market in question had been requested to take all necessary precautions for preventing fire on the above premises.

—Submitted a letter from Mr. C. de B. Leprohon, assistant City inspector, approving of the construction of the iron stairway, leading from Notre-Dame street to Le Royer market place, and which was performed by Mr. T. Paquin, contractor.

On motion of Ald. Robillard, it was **Resolved** : To remit to the following persons the deposits they made into the hands of the City Treasurer, as a guarantee for the fulfillment of certain contracts, to wit : T.-F. Moore & Co., \$67.00, J.-O. Labrecque & Co., \$64.00, for supplying coal to the department, and T. Paquin, \$50.00 for building the iron stairway, LeRoyer place, said contracts having been fulfilled to the satisfaction of this committee.

On motion of Ald. Couture, it was **Resolved** : That the Superintendent be authorized to purchase rubber boots, to be used by certain clerks in collecting market fees, only in cases he sees fit and proper.

—Submitted by Mr. L.-R. Montbriant, architect, in the presence of Messrs. C.-W. Spencer and J. Vigneau, representing the Canadian Pacific Railway Company, the plans and specifications in connection with divers works to be performed at the Eastern Cattle Market.

After deliberation, it was moved by Ald. Couture, and unanimously.

Resolved : That tenders be at once invited for building one and repairing two stables, and constructing a certain number of cattle yards.

Ajournement.

A. LEBLANC,
Secretary.



RUE ST ANTOINE

Vente aux enchères d'une lisière de terrain et de matériaux de construction, Vendredi, le 26 août 1904, à 11 heures a.m.

Sur les lieux, à la date et à l'heure ci-dessus, les matériaux de construction et le résidu de terrain des lots Nos 949 et 949A du cadastre (portant les Nos civiques 28 à 32), récemment expropriés par la Cité pour l'élargissement de la rue Saint-Antoine (1ère section), seront vendus aux enchères.

Conditions : Montant de l'enchère payable comptant, et les matériaux devront être enlevés immédiatement.

Le tout ainsi qu'il appert au plan déposé au bureau du Trésorier de la Cité, et sauf la contribution foncière spéciale pour l'élargissement de la rue Saint-Antoine.

FRASER FRERES,

Commissaires priseurs.

L. O. DAVID,

Greffier de la Cité.

HOTEL DE VILLE,
Montréal, 18 août, 1904.

DEPARTEMENT DES MARCHES

Aux Contracteurs

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant à l'endroit les mots : "Soumissions pour divers travaux au marché à bestiaux de l'Est," seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, jusqu'à MERCREDI, le 7 SEPTEMBRE prochain, à midi, savoir :

Pour la construction d'une étable et autres travaux spécifiés dans les devis.

Un chèque accepté au montant de 10% du prix demandé, devra être déposé entre les mains du Trésorier de la Cité.

Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de M. L. R. Montbriant, architecte, No 230 rue Saint-André, Montréal.

Pour tous autres renseignements s'adresser à M. J.-E.-A. Biron, surintendant des marchés, Hôtel de Ville.

La plus basse ni aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

HOTEL DE VILLE,
Montréal, 19 août, 1904.

Par ordre,

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

ST ANTOINE ST.

Auction Sale of a piece of land and building material on Friday, 26th Aug. '04, at 11 o'clock a.m.

On the premises, at above date and hour, the building material and residue of land of lots cadastral Nos. 949 and 949A (being street numbers 28 to 32), expropriated to the City for the widening of St. Antoine street, (1st section), will be sold by auction.

Terms : Cash, and the material to be removed immediately. The whole as shown on plan deposited in City Treasurer's Office, and subject to the special assessment for the widening of St. Antoine street.

L. O. DAVID,
City Clerk.
FRASER BROS.,
Auctioneers.

CITY HALL,
Montreal, 18th August, 1904.

MARKET DEPARTMENT

Notice to contractors

Sealed tenders addressed to the undersigned and endorsed, "Tenders for various work at the Eastern Cattle Market" will be received at the office of the City Clerk, City-Hall, up to WEDNESDAY the 7th September next at noon, viz :

For the erection of a stable and various works mentioned in the specification.

Each tender must be accompanied by an accepted cheque to the amount of 10% of the price, asked for the execution of the work, said cheque to be deposited with the City-Treasurer.

The plans and specification of said works may be seen at the office of Mr. L.-R. Montbriant, architect, 230 St. André Street, city.

For further information apply to Mr. J.-E.-A. Biron, Superintendent of Markets, City-Hall.

The lowest or any tender will not necessarily be accepted.

(By order),
CITY HALL,
Montreal, 19th August, 1904.

L.-O. DAVID,
City Clerk.